



28 mai 2021

Communiqué de presse

L'observatoire régional de la parité d'Occitanie, une référence en Europe

Les 19 et 20 mai, vingt-quatre expertes et experts des questions de parité, d'Allemagne, Autriche, France et Pologne, ont participé, en visioconférence, à une rencontre sur les voies et moyens pour faire progresser, en Europe, l'égalité entre les femmes et les hommes, notamment dans la sphère politique. Dans la poignée de ces spécialistes, hauts fonctionnaires, représentants de groupements d'élus ou d'associations de citoyennes engagées, figuraient deux représentantes de l'Observatoire régional de la parité d'Occitanie : sa présidente, la montpelliéraine Geneviève Tapié, et sa vice-présidente, la carcassonnaise Christine Pujol.

L'émancipation par la Loi

Sous l'intitulé « Mayoress » - « mairesse » en anglais - ce forum, organisé par EAF, l'Académie européenne des femmes en politique et dans l'économie (Berlin), soutenu et co-financé par la Commission européenne, a permis de mesurer où en est la parité. « *En France, il y a encore du chemin à faire. Mais notre pays est en avance pour une raison déterminante : la parité est inscrite dans la loi fondamentale, la Constitution. Ce n'est pas encore le cas ailleurs* », analyse Geneviève Tapié. « *Sur ce socle institutionnel et avec la mobilisation des femmes, la législation a changé positivement.* »

Ainsi la voie française d'une émancipation par la Loi apparaît comme une référence, de même que l'Observatoire régional de la parité d'Occitanie. Il a choisi cette méthode pour assurer les progrès effectifs de la parité, notamment en poussant, devant la représentation nationale, l'idée des « binômes » femme-homme aux élections départementales, formule désormais solidement acquise depuis 2015.

L'Observatoire a contribué aux travaux de Mayoress en mettant sur la table un document stratégique d'orientation, dossier contributif comportant « Dix propositions et cinq perspectives pour faire avancer la parité » :

- des mesures, dans le champ institutionnel, pour s'attaquer aux obstacles structurels qui s'opposent à la création d'un environnement plus propice à la participation des femmes aux responsabilités politiques ;
- des actions pour susciter promouvoir, soutenir et développer les initiatives des femmes.

Les perspectives européennes

Bien entendu les enjeux européens ont été au cœur des échanges. Ainsi la violence faite aux femmes en politique (intimidation, tirs de barrage, violences verbales...), commune à tous les états de Mayoress, est une question dont l'Union européenne pourrait se saisir, de même que le Parlement européen, par l'adoption d'une Résolution.

L'Observatoire régional de la parité d'Occitanie poursuit sa démarche sur le plan européen. « *Nous avons amplifié les relations nouées lors du séminaire, « Être femme maire en France et en Allemagne : les voies de la réussite », organisé en octobre 2019 à Berlin, dans le cadre de la 2^e Quinzaine Franco-Allemande d'Occitanie dans les Länder allemands, en collaboration avec l'Ambassade de France en Allemagne et la Région Occitanie »*, rappelle Geneviève Tapié.

Prochaine étape, après le récent séminaire préparatoire : la « Journée européenne Mayoress », le 11 septembre à Berlin, avec la participation de la présidente de la Commission européenne, Ursula von Der Leyden.

Sur demande.

Dossier contributif - Dix propositions et cinq perspectives pour faire avancer la parité

Contact presse : Geneviève Tapié emc.tapie.genevieve@orange.fr

www.observatoire-parite-occitanie.fr



The content of this publication represents the views of the autor only and hier/her sole responsibility. The European Commission does not accept any responsibility for use that be made of the information it contains.